

Ils·Elles appellent à voter OUI à l'initiative « Une Vie ici, Une Voix ici... »



Dans une Genève internationale ouverte sur le monde et engagée pour les droits humains, le droit de vote pour la population résidente étrangère est une évidence.
YVES FLÜCKIGER
Professeur UNIGE



Militant·e-s de longue date, présent·e-s à Genève depuis 1968, nous sommes des citoyen·ne-s de ce canton, bien qu'étrangers·ères.
Pourquoi n'aurions-nous pas le droit de voter ?
ODILE et JEAN-PIERRE FIOUX



Militant·e-s syndicaux, membres d'associations de locataires
Donner le droit de vote à toutes les personnes concernées par les décisions, en démocratie, c'est un enjeu de justice.
SAMIA HURST
Bioéthicienne et médecin



Les étrangers·ères qui vivent et travaillent à Genève depuis des années doivent pouvoir s'exprimer sur des choix qui les concernent aussi.
LORENA PARINI
Professeure honoraire UNIGE



Pour que la démocratie soit complète, nous avons besoin des voix de toutes et tous.
TOM TIRABOSCO
Dessinateur

CHACUN·E DOIT POUVOIR DONNER SON AVIS

Syndicats, associations, organisations politiques



UNIVERSITÉ
DES CULTURES
DE GENÈVE



FAIRE UN DON
Coordination contre l'exclusion
et la xénophobie
1200 Genève / CCP 17-78082-7
IBAN CH40 0900 0000 1707 8082 7

vievoixici.ch

**UNE VIE
ICI UNE
VOIX ICI**

OUI

INITIATIVE POUR LES DROITS
POLITIQUES DES RÉSIDENT·E·S

IL EST TEMPS DE RENFORCER NOTRE DÉMOCRATIE

Savez-vous que plus de 40 % de la population genevoise est étrangère ? Ces personnes contribuent grandement à la prospérité du canton, elles apportent leurs compétences, paient leurs impôts et ont les mêmes devoirs que les Genevois-es. Les mêmes devoirs, mais pas les mêmes droits.

Les droits de voter, d'élire et de se porter candidat-e, de signer des initiatives et référendums sur le plan cantonal leur sont interdits. Après 8 ans de vie ici, il serait pourtant normal que tous les habitant-e-s aient la possibilité de s'exprimer sur des sujets comme le logement, la santé, la formation, la mobilité et la fiscalité, qui nous concernent toutes et tous.

ICI C'EST GENÈVE

Genève a une tradition d'ouverture sur le monde. Dans d'autres cantons romands, Neuchâtel, Jura, Vaud et Fribourg, les droits de vote et d'éligibilité sont accordés aux étrangers-ères résidents dans les communes. Neuchâtel et Jura leur accordent aussi le droit de vote au niveau cantonal. Alors que Genève a introduit en 2005 le droit de vote aux résident-e-s étrangers seulement au niveau communal, il est temps de rattraper ce retard. Allons de l'avant !

CELA RENFORCE NOTRE DÉMOCRATIE

La population de Genève n'est pas suffisamment représentée dans son Parlement. En 2023, le Grand Conseil n'a été élu que par 37 % des électeurs-trices suisses. Les membres du Grand Conseil ne représentent que 20% de la population résidant dans ce canton.

LA CITOYENNETÉ PEUT ÊTRE LOCALE !

Les étrangers-ères résidant à Genève de longue date peuvent se sentir citoyen-ne-s de Genève même s'ils ne sont pas suisses. La naturalisation n'est pas à la portée de l'ensemble des personnes qui veulent franchir ce pas. Depuis 2018, l'accès à la naturalisation a été fortement restreint. De nombreuses personnes en sont exclues.

**Le logement,
la santé,
la formation
et la mobilité
sont des sujets
qui nous
concernent
toutes et tous.**

6 RAISONS DE VOTER OUI LE 9 JUIN

1. Donnons aux étrangers-ères résidents de longue date les droits politiques jusqu'au niveau cantonal.

2. Aujourd'hui, 40 % de la population du canton est étrangère et ne peut donc pas s'exprimer dans les urnes.

3. Les étrangers-ères résidents ont les mêmes devoirs que les citoyen-ne-s genevois, donnons-leur les mêmes droits.

4. La naturalisation est devenue plus restrictive. Les droits politiques cantonaux sont une autre voie pour donner son avis.

5. On peut se sentir citoyen-ne genevois sans être suisse.

6. Toutes les forces et intelligences doivent être mises au service d'une Genève ouverte sur le monde.